



**3^e assemblée ordinaire du Conseil d'administration,
Mardi le 14 mars 2023, 19 h,**

**CENTRE COMMUNAUTAIRE CHAMPIGNY
7519, BOULEVARD WILFRID-HAMEL**

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :

M. Réjean Martel	Président
M. Laurier Bérubé	Vice-président
M ^{me} Aline Dumont	Secrétaire
M ^{me} Lisa Baril-Gravel	Trésorière
M. Maxime Le Pluart	Administrateur
M. Sébastien Deveault	Administrateur
M. Lothar Marzell	Administrateur

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :

M. Louis Martin	Conseiller municipal, District Cap-Rouge — Laurentien
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien
M ^{me} Priscilla Lafond	Conseillère en consultations publiques

ÉTAIT ABSENT :

M ^{me} Pascale Bouchard	Administratrice
M ^{me} Julianne Bossé	Administratrice
M. David Weiser	Conseiller municipal, District du Plateau

Un citoyen est présent

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Réjean Martel ouvre l'assemblée à 19 h et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Réjean Martel lit l'ordre du jour et demande s'il y a ajout ou modification de sujets à l'ordre du jour. M. Laurier Bérubé et M. Lothar Marzell demande l'ajout du sujet «Consultations» au point *Dossiers*.

Projet d'ordre du jour

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Adoption du procès-verbal du mardi 14 février 2023	19 h 05
4.	Suivi au procès-verbal	19 h 10
5.	Trésorerie	19 h 20
6.	Période d'intervention des citoyens	19 h 25
7.	Dossiers du Conseil de quartier	19 h 40
	<ul style="list-style-type: none">• Entretien du sentier piétonnier Buffon/l'Étincelle• Dossier agricole• Stratégie de sécurité routière 2020-2024 :• Qualité de l'air• Table concertation vélo• Autre(s) dossier(s)	
8.	Période d'intervention des conseillers municipaux	20 h 10
9.	Informations et correspondance	20 h 25
	<ul style="list-style-type: none">• Consultation des Conseils de quartier du 20 mars 2023	
10.	Levée de l'assemblée	20 h 30

RÉSOLUTION CQA-23-CA-11

Sur proposition de M. Laurier Bérubé, appuyée par M^{me} Lisa Baril Gravel, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout susmentionné.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 FÉVRIER 2023

M. Réjean Martel demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal.

RÉSOLUTION CQA-23-CA-12

Sur proposition de M^{me} Aline Dumont, appuyée par M. Sébastien Deveault, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 14 février 2023 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

M. Réjean Martel mentionne que le rapport annuel en est à l'étape de révision.

Les autres sujets seront traités au point Dossiers du Conseil.

5. TRÉSORERIE

M. Réjean Martel

M^{me} Lisa Baril-Gravel informe qu'il y a actuellement 3 389,85 \$ au compte. Il reste un 500\$ à payer à la compagnie qui a réalisé la vidéo de sécurité routière. Les états financiers sont également complétés.

RÉSOLUTION CQA-23-CA-13

Sur proposition de M^{me} Aline Dumont, appuyée par M. Sébastien Deveault, il est résolu de verser 100\$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance du Conseil de l'Aéroport.

Adoptée à l'unanimité

6. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CITOYENS

Il n'y pas d'intervention.

7. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

7.1 Entretien du sentier piétonnier Buffon/Étincelle : réponse de la ville de Québec

Le 21 février dernier, le sous-comité s'est rendu au Conseil de Ville pour parler de ce dossier. La présidente du conseil d'établissement des écoles Buffon/L'Étincelle a fait lecture d'une lettre écrite par une classe d'élève. Le parent d'une écolière qui s'est blessée dans la passerelle a également témoigné.

M. Pierre-Luc Lachance a pris acte de ces démarches.

M. le maire Bruno Marchand a pris la parole pour dire qu'il rencontrerait les membres du sous-comité avec M. Pierre-Luc Lachance et M. Louis Martin.

7.2 Dossier agricole

M. Lothar Marzell invite les membres à mentionner leur intérêt à reprendre les rôles de ce dossier puisqu'il ne se représentera pas aux prochaines élections du Conseil. Il souhaiterait que des citoyens agriculteurs du quartier assistent au Conseil de quartier pour qu'ils puissent s'exprimer sur ce dossier.

Les membres cogitent sur la possibilité et la façon de rejoindre les élu.e.s responsables du dossier, les membres du Conseil et les agriculteurs du quartier.

M. Lothar Marzell fait mention du projet de parc agro forestier sur les anciennes terres de Sœurs de la Charité, sur lequel cinq comités travaillent. Il suggère de s'en inspirer pour élaborer un projet d'agriculture périurbaine dans le quartier.

7.3 Stratégie de sécurité routière 2020-2024 : projet du conseil de quartier

7.3.1 Chanson et campagne d'affichage

M. Sébastien Deveault fait part que la version finale de la vidéo a été présentée aux conseils d'établissements des écoles et a reçu leur approbation pour diffusion.

M^{me} Lisa Baril Gravel a fait parvenir aux membres du sous-comité une ébauche pour les affichettes «Va pas trop vite !» et elle a trouvé une compagnie d'impression.

M. Réjean Martel rappelle de monter un plan de communication écrit concernant la date de diffusion de la vidéo, des médias sur laquelle la diffuser, de la pose des affiches et de l'ordre des rues dans lesquelles les affiches seront posées.

M^{me} Lisa Baril Gravel demande si le Conseil serait d'accord pour payer un montant pour promouvoir la diffusion de la vidéo sur les réseaux sociaux.

RÉSOLUTION CQA-23-CA-14

Sur proposition de M^{me} Lisa Baril Gravel, appuyée par M^{me} Aline Dumont, il est résolu d'autoriser une dépense à la hauteur de 350\$ pour l'achat de publicité sur Facebook pour les projets de sécurité routière du Conseil de quartier de l'Aéroport.

Adoptée à l'unanimité

7.3.2 Projet 2023

Le Conseil attend la réponse de la Ville pour la soumission de son projet 2023.

7.4 Qualité de l'air

M. Réjean Martel mentionne que le Conseil n'a toujours pas de réponse par rapport à la lettre envoyé au maire, malgré la publication récente de nombreux rapports sur la qualité de l'air à Québec.

M. Réjean Martel réitère l'intention du Conseil d'envoyer la lettre aux députés provinciaux et fédéraux du territoire du Conseil de l'Aéroport pour les impliquer sur la question de la qualité de l'air.

7.5 Table de concertation vélo

M. Laurier Bérubé mentionne que le comité de la Table cogite sur le mois du vélo, en mai prochain. La prochaine rencontre aura lieu à la fin avril.

7.6 Consultations

M. Lothar Marzell a participé sur la rencontre sur les Changements climatiques organisé par le CIUSSS où différents acteurs municipaux ont participé aux échanges avec les participant.e.s. Ils ont discuté des mesures d'atténuation et d'adaptation face aux impacts des changements climatiques (environnement, hébergement, santé publique, sécurité, îlots de chaleur, etc.) et de l'importance de penser à autre chose que le concept de croissance économique.

M. Laurier Bérubé a participé sur la consultation sur à la séance d'information et d'échanges concernant le projet de règlement qui vise à encadrer l'utilisation des pesticides les plus nocifs pour la santé et l'environnement sur son territoire, notamment sur les pesticides.

7.7 AGA 2023

M. Réjean Martel indique que la prochaine rencontre sera l'assemblée générale annuelle et surveiller la présence du dépliant d'invitation dans leur boîte aux lettres.

RÉSOLUTION CQA-23-CA-15

Sur proposition de M. Sébastien Deveault, appuyée par M^{me} Aline Dumont, il est résolu d'autoriser une dépense à la hauteur de 50\$ pour l'achat de collation pour l'AGA du Conseil de quartier de l'Aéroport en avril.

Adoptée à l'unanimité

8. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

M. Louis Martin indique que la Santé publique fera une tournée des quartiers pour parler de la qualité de l'air dans leurs secteurs.

RÉSOLUTION CQA-23-CA-15

Sur proposition de M. Réjean Martel, appuyée par M. Sébastien Deveault, il est résolu de demander que la Santé publique vienne rencontrer le Conseil de quartier de l'Aéroport suite à la publication du rapport *Mon Environnement, Ma Santé*.

Adoptée à l'unanimité

Toujours concernant la qualité de l'air, le conseiller mentionne que le maire a annoncé une nouvelle action : à l'automne, la Ville va créer un registre forçant les propriétaires de poêles à bois et de foyers d'ambiance à enregistrer leur appareil.

Le conseiller partage l'analyse du comité des boisés dans le périmètre urbain, qui ne n'inclut malheureusement que très peu le territoire du quartier de l'Aéroport.

Il partage la nouvelle mesure de zone sécurisée autour des écoles que la Ville souhaite intégrer. Il y aura un projet-pilote autour de certaines écoles où les véhicules à moteurs seront interdits sur les rues ceinturant les écoles aux heures scolaires.

Il fait mention qu'il y aura une rencontre la semaine prochaine au sujet du déneigement et de la Politique de déneigement, la Ville a envoyé une liste de questions préalables.

Il indique que le service Flexi-Bus sera disponible dans le secteur d'ici la fin de 2023 au lieu de 2024.

9. INFORMATION ET CORRESPONDANCE

M. Réjean Martel mentionne qu'il y aura une consultation des Conseils de quartier le 20 mars prochain.

M. Louis Martin partage la réponse de la Ville à la résolution sur le parc industriel :

Parc industriel - CQA 2023-CA-10 – Le Conseil de quartier de l'Aéroport demande à la Ville de Québec qu'elle élabore une vision et une stratégie d'aménagement du futur parc industriel qui s'appuieraient sur le modèle d'un écoparc industriel avec la participation en amont du Conseil de quartier de l'Aéroport.

Réponse de la Ville 2023-03-08 - Autant le Conseil de quartier de l'Aéroport que les citoyens intéressés pourront contribuer à la planification de ce secteur localisé au sud de l'Aéroport dans le cadre d'une activité participative qui sera organisée ultérieurement. La démarche vient tout juste de débiter, la volonté est effectivement dans le sens d'y développer un espaces industriels et d'innovation qui met de l'avant les meilleures pratiques d'aménagement en prévoyant notamment la conservation et l'intégration de composantes naturelles d'intérêts. Actuellement aucun échéancier n'est encore fixé quant à la tenue de cette activité, mais le Conseil de quartier et la population seront appelés à participer à cette démarche d'idéation.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée à 21 h 00.

Procès-verbal rédigé par Kathleen Breault et révisé par M^{me} Aline Dumont et M. Réjean Martel.

signé

signé

Réjean Martel, président

Aline Dumont, secrétaire